

*PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE*

*RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE*

-----  
*Union-Discipline-Travail*

**SEMINAIRE GOUVERNEMENTAL SUR LE PROGRAMME D' ACTIONS  
PRIORITAIRES (PAP) 2019**

**DISCOURS DE CLOTURE DE**

**S.E.M. Alassane OUATTARA**

**Abidjan, le 04 Février 2019**

- *Monsieur le Vice-Président de la République ;*
- *Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;*
- *Monsieur le Ministre d'Etat ;*
- *Monsieur le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence ;*
- *Mesdames et Messieurs les Ministres ;*
- *Madame et Messieurs les Secrétares d'Etat ;*
- *Mesdames et Messieurs ;*

Au terme de ce premier séminaire gouvernemental de l'année 2019, je me félicite du bon déroulement de vos travaux, consacrés à l'adoption du Programme d'Actions Prioritaires (PAP) 2019.

Je salue les recommandations du Vice-Président de la République, lors de l'ouverture du séminaire, qui ont permis d'orienter les travaux sur le Programme d'Actions Prioritaires (PAP).

J'adresse, également, mes félicitations et mes encouragements à Monsieur le Premier Ministre et aux Membres du Gouvernement, pour la parfaite organisation de ce séminaire et pour leur importante contribution. J'associe à ces félicitations l'ensemble de leurs collaborateurs.

Conformément au Plan National de Développement (PND) 2016 - 2020, les Programmes d'Actions Prioritaires devront être mis en œuvre selon les orientations stratégiques suivantes :

- le renforcement des Institutions pour la Paix et la Bonne Gouvernance ;
- la transformation structurelle de l'Economie ;
- l'amélioration des conditions de vie de nos populations ;
- la promotion de la Jeunesse et de la Femme ;
- et l'émergence d'un Ivoirien nouveau.

Au-delà de l'adoption du Programme d'Actions Prioritaires (PAP) 2019, ce séminaire a été, j'en suis persuadé, un cadre de réflexion pour capitaliser vos acquis et vous accorder sur les différentes actions à impact direct sur la population.

- *Monsieur le Vice-Président de la République ;*
- *Monsieur le Premier Ministre ;*
- *Mesdames et Messieurs les Ministres ;*
- *Madame et Messieurs les Secrétares d'Etat ;*

Depuis plus de sept (07) ans, notre pays connaît un taux de croissance moyen de plus de 8%, qui témoigne de la vitalité de l'économie ivoirienne.

Cependant, nous ne devons pas perdre de vue les défis qui se présentent à nous chaque jour et qui nécessitent des solutions urgentes.

Le PAP 2019 vise donc à consolider les acquis des années antérieures, mais aussi à ouvrir de nouveaux chantiers susceptibles de contribuer à l'amélioration continue des conditions de vie de nos concitoyens.

C'est fort de cette exigence que j'ai indiqué, dans mon message à la Nation, le 31 décembre 2018, que 2019 sera « l'Année du Social ». Je me félicite que vos travaux aient intégré cette dimension sociale dans la déclinaison des actions du Gouvernement.

Cette problématique d'amorcer une croissance inclusive dans notre pays est reflétée dans le PAP, à différents niveaux, notamment :

- par l'accélération des mécanismes de programmation, de budgétisation, de contractualisation, d'exécution et d'évaluation des projets à mettre en œuvre ;
- la prise de textes qui permettent de faciliter les conditions de mise en œuvre de l'action sociale et d'en garantir l'effectivité pour nos concitoyens ;
- une communication efficace de proximité, permettant de porter l'action du Gouvernement à l'attention des usagers, de remonter leurs attentes, en vue de procéder aux ajustements nécessaires.

En un mot, la satisfaction de nos compatriotes dans le domaine du social devra être le point de convergence de nos initiatives individuelles et collectives.

Par ailleurs, des actions concrètes devront être proposées à tous les citoyens pour les conduire à un changement de mentalité favorable au développement de notre pays et à l'émergence d'un « Ivoirien nouveau ».

Il s'agira de continuer de promouvoir la moralisation de la vie publique, la recherche de l'excellence dans le travail, la lutte contre la corruption, le respect et la protection des biens publics, le respect de l'environnement, par des gestes écologiques élémentaires, au regard, notamment, des tragédies survenues l'année dernière dans notre pays, avec les inondations.

Au plan politique et institutionnel, nous devons veiller à consolider le processus démocratique et la paix dans notre pays.

Au regard de l'histoire récente de notre Nation, les efforts du Gouvernement pour promouvoir la cohésion sociale, la paix et la stabilité contribueront, j'en suis sûr, à la réhabilitation de la vie politique.

Dans ce cadre, j'encourage Monsieur le Premier Ministre à poursuivre le dialogue politique ouvert et inclusif qu'il a déjà entrepris, en vue de réussir le défi lié au réexamen de la composition de la Commission Electorale Indépendante (CEI).

Au-delà de nos succès et de nos performances, la cohérence et la force de l'équipe gouvernementale doivent résider dans le respect de nos engagements.

J'invite donc chacune et chacun des Ministres à tout mettre en œuvre pour relever ces défis et engager, sans attendre, les nouveaux chantiers sur lesquels le Programme d'Actions Prioritaires devra continuer de mettre l'accent.

Il s'agira de poursuivre l'exécution de la loi de programmation militaire, en vue d'une réforme profonde de nos forces de défense et de sécurité.

Il s'agira également de renforcer la capacité de réaction de nos forces, face aux menaces de tous genres qui secouent, malheureusement encore, notre sous-région.

À cet égard, je salue le lancement, au mois d'octobre dernier, du projet de construction de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme, qui permettra à des troupes d'élite de s'exercer et de se perfectionner en vue d'être à même de répondre à ces menaces terroristes multiformes.

Je voudrais insister sur la nécessité pour nous de réfléchir à la Côte d'Ivoire de demain. Je demande au Gouvernement de mettre un accent particulier sur la préparation des études prospectives de notre politique sociale et économique à l'horizon 2030 ainsi que du Plan National de Développement 2021 - 2025.

A travers cette stratégie, nous devons tracer les grandes orientations et les objectifs de notre politique sociale et économique, axée sur les principaux piliers suivants :

- consolider le chemin de la Côte d'Ivoire vers l'émergence ;
- intégrer davantage notre économie dans la chaîne de valeur mondiale ;
- réduire le taux de pauvreté de moitié à l'horizon 2030 ;
- et renforcer le rôle de locomotive économique de la Côte d'Ivoire dans l'intégration sous régionale et continentale.

Dans notre politique d'intensification des relations de coopération Sud-Sud, suite à la ratification de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), notre pays doit conforter sa position de leader en étant, à la fois, acteur et bénéficiaire de cet espace économique.

- *Monsieur le Vice-Président de la République ;*
- *Monsieur le Premier Ministre ;*
- *Mesdames et Messieurs les Ministres ;*
- *Madame et Messieurs les Secrétares d'Etat ;*

Je suis convaincu que l'important travail accompli par chacune et chacun de vous, permettra à nos compatriotes de ressentir davantage les retombées des performances économiques de notre pays.

Je réitère mes félicitations à Monsieur le Premier Ministre pour la conduite et la coordination efficaces de l'action gouvernementale, ainsi que pour son ardeur au travail.

J'encourage tous les membres du Gouvernement à maintenir le cap et à poursuivre leurs efforts pour atteindre nos objectifs de paix, de stabilité et de prospérité.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare clos, le séminaire gouvernemental consacré à l'adoption du Programme d'Actions Prioritaires 2019.

Je vous remercie.